

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Ministère de la culture**

**DECISION du 17 JAN. 2023**

désignant à titre intérimaire la présidente du Centre des monuments nationaux

**Le directeur général des patrimoines et de l'architecture et le secrétaire général,**

Vu le code du patrimoine, notamment les articles R.141-10 et suivants ;

Vu le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 modifié relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2020 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines et de l'architecture,

**DECIDENT :**

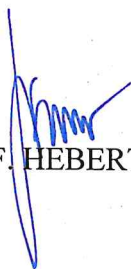
**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Delphine Samsoen est désignée présidente par intérim du Centre des monuments nationaux, à compter du 23 janvier 2023.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la culture.

Fait le **17 JAN. 2023**

  
J.-F. HEBERT

  
L. ALLAIRE